

Organisation du Réseau 3D – « Développer la discipline Documentation dans les Districts »

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Régis ASTRUC

Tél : 01 57 02 68 45

Mél : ce.iprevs@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement des établissements publics de l'Académie de Créteil

Annexes :

- *Calendrier des réunions 3D n°1*
- *Modèle d'ordre de mission ponctuel*

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis plusieurs années, l'organisation du réseau 3D « Développer la discipline Documentation dans les Districts » à destination des professeurs documentalistes titulaires, stagiaires et contractuels est reconduite sous la responsabilité des IA-IPR Établissements et vie scolaire.

La circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 définissant les missions des professeurs documentalistes précise que « la mutualisation des pratiques professionnelles entre professeurs documentalistes de différents établissements est largement recommandée en particulier via les réunions et rencontres de bassin ».

Inscrits au programme académique de formation, ces groupes de travail, en district, constituent des lieux de réflexion et d'échanges professionnels qui favorisent l'entrée dans le métier et contribuent à l'amélioration des pratiques. Six temps de formation sont prévus chaque année.

Une nouvelle configuration de ce réseau 3D est mise en œuvre en cette rentrée, regroupant certains districts.

Le premier regroupement est ouvert selon l'agenda différencié (voir annexe 1) des IA-IPR Établissements et vie scolaire du secteur qui présentent les grandes orientations nationales et académiques. Ce regroupement constitue la première des six réunions 3D. Vous trouverez en annexe 2 un modèle d'ordre de mission que nous vous remercions de bien vouloir remplir pour la participation des professeurs documentalistes à cette première réunion.

Les temps suivants sont mis en œuvre par les animateurs aux dates arrêtées au niveau académique :

- Réunion 2 : mardi 2 décembre, 13h30-16h30
- Réunion 3 : jeudi 5 février, 09h00-12h00
- Réunion 4 : lundi 16 mars, 13h30-16h30
- Réunion 5, mardi 14 avril, 09h00-12h00
- Réunion 6, jeudi 21 mai, 13h30-16h30

Pour ces réunions des ordres de mission seront édités par l'EAFC et transmis aux établissements.

Les 3D sont une spécificité de l'académie de Créteil. Nous vous remercions d'en faciliter et d'en encourager la fréquentation.

Le coordonnateur des IA-IPR Établissements et Vie scolaire
Régis ASTRUC